



Réseau (installation et maintenance)

Définition de la profession

Effectue l'entretien, le dépannage, la surveillance et l'installation d'équipements, de matériels industriels ou d'exploitation de conception pluritechnologique, selon les règles de sécurité et la réglementation. Peut effectuer la planification d'opérations de maintenance ou d'installation d'équipements.

Conditions générales d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, d'entreprises de maintenance spécialisées, de sociétés de services, des armées, en contact avec différents intervenants (production, méthodes, études, clients, fournisseurs, ...). Elle peut impliquer des déplacements. Elle peut s'exercer les fins de semaine, de nuit et être soumise à des astreintes. Elle peut s'effectuer en zone à atmosphère contrôlée. Le port d'équipements de protection (gants, ...) peut être exigé.

Conditions d'accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 (BTS/DUT) en électronique, électrotechnique, informatique, automatisme, ... Il est également accessible avec un Bac professionnel dans les mêmes secteurs, complété par une expérience professionnelle. Une habilitation aux risques d'origine électrique est requise. La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Compétences techniques de base

- Définit l'intervention et sélectionne les machines et outillages appropriés
- Connecte et installe les équipements électroniques
- Configure l'installation et effectue leur mise au point
- Détecte les éventuels dysfonctionnements
- Identifie les composants et pièces défectueuses
- Change les pièces défectueuses
- Apporte une assistance technique au client ou à la production
- Assure la traçabilité des interventions
- Utilise les langages de programmation informatique
- Lire un plan ou un schéma technique mécanique, électrique, hydraulique, etc.
- Respecte les règles de sécurité électrique
- Renseigne les supports de suivi d'intervention et transmet les informations au service concerné
- Maîtrise les logiciels de Gestion de Maintenance assistée par ordinateur GMAO

Compétences associées

Une habilitation aux risques d'origine électrique est requise. La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Compétences associées

Une habilitation aux risques d'origine électrique est requise. La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Capacités liées à l'emploi

Doté d'une bonne condition physique, le technicien de maintenance est rigoureux et méthodique tout en ayant le goût du contact. Il sait analyser une situation, prendre des décisions et intervenir rapidement en cas de panne. Mobile géographiquement, il est capable de travailler dans un environnement bruyant (usines en fonctionnement) et dans des positions inconfortables

Conditions d'accès au métier



- Définir les interventions sur un équipement selon le dossier technique
- Sélectionner des machines et des outillages appropriés
- Connecter des équipements électroniques
- Installer un équipement électronique
- Configurer l'installation et effectuer sa mise au point
- Détecter un dysfonctionnement
- Diagnostiquer une panne
- Identifier les composants et les pièces défectueuses
- Changer une pièce défectueuse
- Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations au service concerné